

L'édito



Vox populi, vox Dei

Avant toute chose, il convient de remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin au projet de fusion Neuchâtel-Ouest. Toutes ces personnes peuvent être fières d'avoir réussi à proposer en votation populaire un projet d'une telle importance!

Quand bien même la population des communes de Corcelles-Cormondrèche (55%), Valangin (63%) et Neuchâtel (73%) a été favorable à la fusion, il s'est trouvé une majorité de citoyennes et de citoyens qui dans la commune de Peseux (53,7%) ont rejeté la proposition de mise en commun de nos atouts. Le projet sous cette forme est donc arrêté. Il s'agit de respecter cette décision.

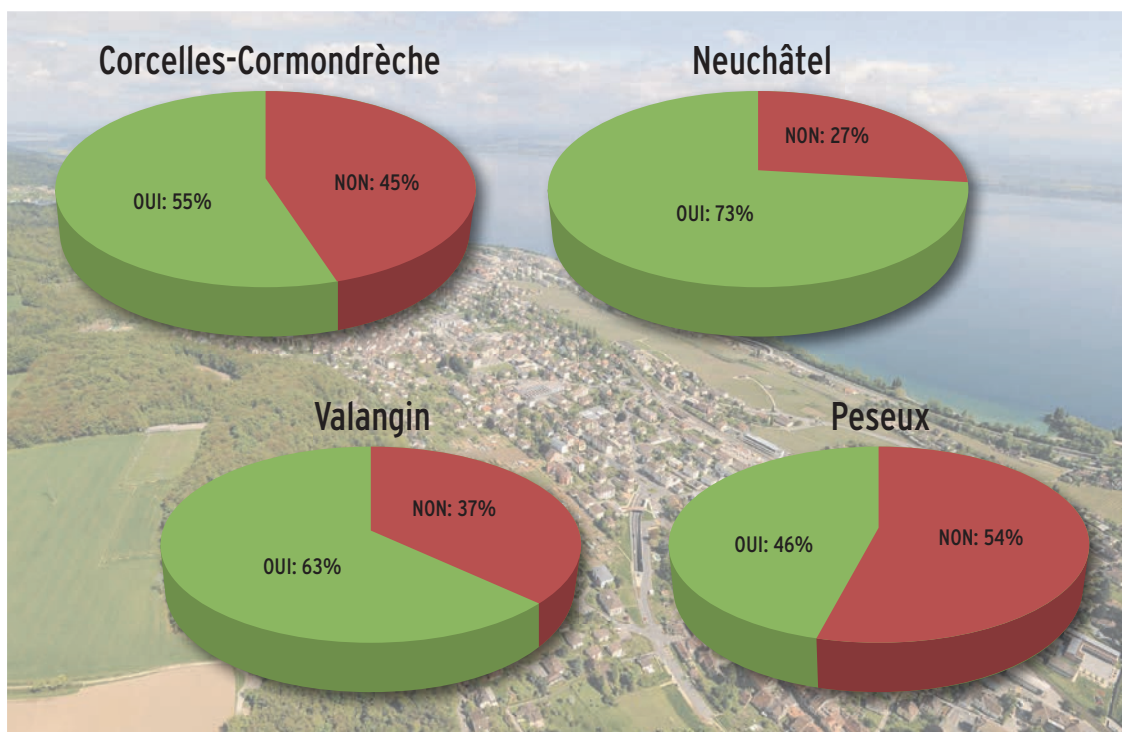
Notons qu'avec un score de 73% à Neuchâtel, c'est une politique d'agglomération clairement validée qui sort des urnes.

Durant la campagne, nous l'avons toujours dit, si nous sommes voisins aujourd'hui, nous le serons aussi demain, quel que soit le résultat d'un scrutin pas tout à fait ordinaire.

Il s'agit donc maintenant de poursuivre nos efforts dans des dossiers rassembleurs comme le développement de l'agglomération en s'appuyant sur la dynamique Communauté urbaine du Littoral (Comul) ou encore, si la Berne fédérale le veut bien, d'apporter notre soutien au projet Mobilité 2030.

Puis le moment venu, car il reviendra, il s'agira de remettre l'ouvrage sur le métier...

*Pascal Sandoz
Conseiller communal
Directeur du développement
de l'agglomération*



Toutes communes confondues, deux citoyens-ne-s sur trois souhaitaient fusionner. • Infographie: Cathy Ecabert - Photo: Ennio Bettinelli

Un non qui n'est pas une fin

Il s'en est fallu d'environ 150 voix: le projet de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin a été rejeté dimanche en votation populaire. 54% des électrices et électeurs de Peseux n'ont pas voulu unir leur destin aux communes voisines, entraînant l'échec d'un projet largement accepté en ville de Neuchâtel, à Valangin et à Corcelles-Cormondrèche.

Le comité de pilotage du projet de fusion Neuchâtel-Ouest (Copil) a pris acte du refus, ce dimanche 5 juin, du projet de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. Il interprète ce vote

négalif comme un rejet des conventions proposées, mais pas de tout projet de fusion, a déclaré dimanche après-midi devant la presse son président, le conseiller communal Pascal Sandoz. Les autorités restent ainsi convaincues qu'un regroupement des communes de l'agglomération neuchâteloise constitue la meilleure option pour l'avenir et qu'un tel projet reviendra un jour dans l'agenda politique.

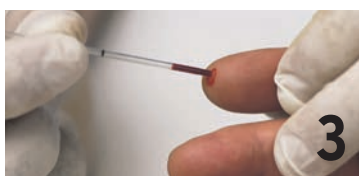
Le taux de participation se situe à un niveau élevé, entre 40% et 66% selon les communes. Le signe «d'une démocratie vivante», a souligné Pascal Sandoz, pour qui «même quand la plupart des partis politiques soutiennent un projet, la population a le dernier mot».

Composé de 22 représentants des autorités exécutives, le Copil avait travaillé sans relâche durant plus de deux ans et demi sur le projet, tout comme de nombreuses personnes au sein des administrations des quatre communes.

«Reprendre le dossier»

Néanmoins, tout n'est pas perdu à moyen terme: pour Pascal Sandoz, «nous ne pensons pas que c'est la mort de tout projet de fusion pour Neuchâtel et ses communes environnantes. Il s'agit maintenant de tout mettre à plat et reprendre le dossier après le refus du projet de l'Entre-deux-Lacs». (fk)

Développement et réactions en page 10



3

Depuis juin, le planning familial de la Ville de Neuchâtel propose des tests de dépistage à prix doux.



4

L'ESN donne rendez-vous en octobre avec la pianiste Mélodie Zhao pour une nouvelle saison.



8

Le fantastique envahira la cité début juillet et notamment les Jeunes-Rives, avec un open air gratuit.

Publicité

 **AB** GINDRAUX
Fenôlier



- Bois - métal
- Bois
- PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80





**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch

Dans ce numéro

L'ivresse des cimes

Le Valaisan Jean Troillet sera de passage jeudi à Neuchâtel pour la projection d'un documentaire retraçant ses cinquante ans d'alpinisme.

Page 5

Invasion fantastique

Open air gratuit sur les Jeunes-Rives, enquête grandeur nature dans les rues de la ville, soirée déjantée au Temple du Bas: le programme de NIFFF Invasion, le festival off du Festival international du film de Neuchâtel, vient d'être dévoilé.

Page 8

Pastels contemporains

Le Centre d'art Neuchâtel accueille jusqu'au 10 juillet une exposition de Nicolas Party qui érige les cimaises au rang d'art.

Page 9

Un rock envoûtant



Festi'neuch, qui s'ouvre jeudi sur les Jeunes-Rives, fait aussi la part belle aux artistes de la région, à l'image d'Emilie Zoé, une jeune rockeuse à fleur de peau qui se produira vendredi en début de soirée sur la scène de la Marée. Rencontre.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 15 juin 2016.

Nouvelles prestations au Centre de santé sexuelle-planning familial de Neuchâtel



Pour la plupart des tests, une simple goutte de sang suffit. • Photo: Stefano Iori

Du conseil aux tests

Le Centre de santé sexuelle-planning familial de la Ville de Neuchâtel étoffe ses prestations. Non seulement il propose des entretiens et des conseils en matière de sexualité, de contraception et de grossesse, mais depuis le 1^{er} juin, il offre également la possibilité de faire des tests de dépistage du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST). Les tests se font dans les locaux du Centre, rue St-Maurice 4 à Neuchâtel. Ils sont à prix modérés et traités de manière confidentielle.

Chaque année, près de 600 personnes bénéficient d'entretiens et de conseils sur la vie affective, la contraception d'urgence, la fertilité ou encore les violences sexuelles. Désormais, la population pourra également se voir proposer des tests de dépistage du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles telles que la chlamydia, la gonorrhée, les hépatites B et C ainsi que la syphilis. Cette nouvelle offre est disponible depuis le 1^{er} juin*.

Déjà à La Chaux-de-Fonds

Catherine Stangl, responsable du Centre de santé sexuelle de Neuchâtel, présente les avantages de cette nouvelle offre: «Lors des entretiens, nous procédons systématiquement à une évaluation des risques. Si cela s'avère nécessaire, nous orientons

la personne vers des spécialistes. Aujourd'hui, nous pouvons conseiller à nos visiteurs de procéder à un test directement sur place.»

Cette nouvelle prestation – déjà proposée à La Chaux-de-Fonds avec des tarifs identiques à ceux de Neuchâtel – présente donc un grand intérêt du point de vue de la prévention: «Nous pouvons offrir une réponse plus rapide et rassurer les personnes ou alors prendre des mesures immédiates et organiser un traitement en cas de résultat positif. C'est aussi l'occasion de transmettre des informations utiles pour se protéger par la suite.»

Le Centre de santé sexuelle de la Ville de Neuchâtel travaille en étroite collaboration avec le Dr Olivier Clerc, spécialiste en infectiologie à l'Hôpital neuchâtelois, ce qui permet de garantir la qualité sanitaire des processus. Les tests se font soit par la prise d'une goutte de sang, soit par un prélèvement d'urine. Indolores, rapides, ils ne nécessitent pas d'être réalisés dans un hôpital.

En complétant sa prise en charge, le Centre de santé sexuelle-planning familial s'adresse à toutes et à tous. Les jeunes qui se mettent en couple peuvent par exemple être enclins à réaliser un test préventif du VIH: «C'est une façon d'apporter un gage de sécurité à son partenaire,

au moment où le couple décide de renoncer au préservatif», observe Catherine Stangl.

Stratégie combinée

On remarquera que le VIH est inclus dans une liste d'autres maladies infectieuses, et ce n'est pas un hasard. Le Centre de santé sexuelle de Neuchâtel suit en cela le cadre fixé par l'Office fédéral de la santé publique dans son programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles 2011-2017. La stratégie de l'OFSP consiste à élargir la lutte contre le VIH en intégrant les IST qui d'une part sont en augmentation et, de plus, ont tendance à jouer un rôle aggravant dans l'épidémie de VIH qui touche environ 500 personnes par an en Suisse. De plus, le message de prévention entre ces différentes maladies est sensiblement le même.

Le dépistage rapide des IST complète enfin les prestations déjà existantes en matière de contraception et de grossesse. Le Centre de santé sexuelle propose déjà en effet la pilule d'urgence et le test de grossesse. Et bien sûr, il reste à la disposition de toutes et tous pour répondre aux questions ou lever des doutes, en toute confidentialité.

* Horaires et tarifs sur www.sante-sexuelle-ne.ch



L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) voyagera aux quatre coins du canton la saison prochaine

Un orchestre en mouvement

L'Ensemble symphonique Neuchâtel (ESN) a levé le voile sur sa prochaine saison, la septième sous la baguette du chef Alexander Mayer. Parmi les temps forts: un concert avec une jeune pianiste virtuose, une création qui verra les musiciens déambuler sur scène sans chaises ni lutrins et de grands chefs-d'œuvre, tels «L'Oiseau de Feu» de Stravinsky, le «Boléro» de Ravel ou la «Grande symphonie» de Schubert.

De l'aveu d'Alexander Mayer, concocier une saison est un toujours un défi: sous peine de lasser, l'ESN doit «surprendre et se remettre en question», mais tout en veillant à conserver «une identité claire». En d'autres termes, «le public doit se sentir chez lui, mais pas s'ennuyer», résume le directeur artistique de l'orchestre.

C'est ainsi qu'après un concert d'ouverture de toute beauté où l'ESN interprétera la *Symphonie n° 2* de Schumann, l'*Ouverture Athalie* de Frank Martin et le *Concerto pour piano* d'Edvard Grieg avec la pianiste virtuose Mélodie Zhao, l'orchestre innovera en s'entourant de quatre jeunes solistes sélectionnés lors d'un concours organisé avec le Conservatoire. «Notre rôle n'est pas seulement de présenter au public des solistes renommés, mais aussi de sou-



La saison de l'ESN s'ouvrira en octobre par un concert avec la pianiste prodige Mélodie Zhao. • Photo: Gregory Batardon

tenir les talents de la région», souligne Alexander Mayer. Taillé sur mesure, le programme alternera des œuvres de Mozart, Bach et Mendelssohn.

Feu d'artifice final

En janvier, l'ESN poussera encore plus loin l'audace avec *La dernière*

nuit du monde, une création du chaud-fonnier François Cattin qu'une vingtaine de musiciens exécuteront debout, sans lutrins ni partitions, en se déplaçant selon une chorégraphie. Plus classique par sa forme, le quatrième concert s'annonce comme «un véritable feu d'artifice»,

selon Alexander Mayer, avouant un «coup de cœur» pour ce programme qui verra l'ESN et l'Orchestre de Chambre fribourgeois interpréter des œuvres éclectiques et flamboyantes, dont le *Boléro* de Ravel, l'*Oiseau de Feu* de Stravinsky et la bien nommée *Fireworks-Music* de Haendel. La saison se clora avec un monument: la *Grande symphonie* de Schubert.

Au programme figurent également, hors saison, les traditionnels concerts avec le chœur neuchâtelois Cantabile, la Société chorale de Neuchâtel et les écoliers du canton, à quoi s'ajoute, en décembre, un concert à la Collégiale pour célébrer les vingt ans de l'orgue. A noter par ailleurs que les navettes gratuites mises sur pied l'an dernier pour permettre au public d'aller écouter l'ESN à La Chaux-de-Fonds, mais aussi au Locle ou à Fleurier, seront reconduites. «C'est un atout pour un orchestre qui se veut celui de tout le canton», souligne le président du Conseil de fondation de l'ESN Niels Sørensen. (ab)

Programme complet sur www.esn-ne.ch. Nouveauté, l'abonnement de saison, le Pass Famille et les billets individuels peuvent désormais être réservés en ligne via ce même site.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le

legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition «Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7; exposition temporaire «Land Art Neuchâtel 2016», ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre.

Mercredi 15 juin, 18h-20h, atelier «le jardin, à la conquête des balcons et terrasses». Cultiver hors-sol sur son balcon ou sa terrasse est un défi. Ce

cours apprend les bases d'un jardin suspendu. Comment préparer les contenants, quels sont les types de pots et les terreaux à utiliser et quelles plantes cultiver selon l'étage du lieu d'habitation. Prix: CHF 30.-, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou par courriel jardin.botanique@unine.ch.

L'atelier des musées organise l'atelier suivant:

Les outils du potager, pour les enfants de 4 à 6 ans: 8 juin et 22 juin de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, le 15 juin de 14h à 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition des œuvres classiques à l'huile, à l'aquarelle et aux pastels de Véronique Attinger.

Jeudi 23 juin, 19 heures, chant intuitif de Sandrine Aklin. Juillet et août

la galerie est fermée. Possibilité de la louer: info@galerie-quint-essences.ch.

Galerie d'art, Tour de Diesse (rue du Château 6), exposition Aléos jusqu'au 9 juillet de l'artiste Annick Weber Richard.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), exposition Irving Petlin, Vents d'aujourd'hui et souffles de la mémoire, pastels récents, jusqu'au 16 juillet. Informations complémentaires sur www.galerieditesheim.ch

Divers



Marché aux puces (Jardin Anglais), samedi 11 juin, 10h-17h. Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch.

Temple de Serrières (rue Guillaume-Farel), dimanche 12 juin à 17 heures, récital d'orgue par Rodolfo Bellatti (Gênes). Au programme: œuvres de O. Respighi, J. Cabanilles, B. Galuppi, Padre Antonio Soler, Giovanni Morandi. Entrée libre, collecte.



L'actualité culturelle

Concert

Au mois d'avril, l'Ensemble vocal de Neuchâtel a eu l'honneur de chanter au Carnegie Hall à New York à l'occasion des 20 ans de la création «Misa A Buenos Aires» par le compositeur argentin Martín Palmeri. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il renouera avec cette misatango dimanche 12 juin, à 17 heures, sous la baguette de Steve Dunn. Cinquante choristes seront accompagnés par Martín Palmeri (piano), Wolfgang Weniger (bandonéon) et l'Ensemble instrumental Histoires de Musique. Sera également présente, la jeune soliste mezzo-soprano Myriam Bouhzada. Les choristes interpréteront en première partie du concert *Te Deum* de Félix Mendelssohn.

Collégiale de Neuchâtel, concert de l'Ensemble vocal de Neuchâtel, dimanche 12 juin à 17h. Entrée libre, collecte à la sortie.

Notes de piano

Le Lyceum club de Neuchâtel invite le public à une soirée consacrée au jeune pianiste virtuose Ambroise de Rancourt, lauréat de prix internationaux, dont le premier prix en duo avec chant au concours international de musique du Lyceum club de Suisse 2015. Terminant actuellement son master de soliste, il interprétera le programme suivant: 3^e sonate op. 14 de R. Schumann et 31^e sonate op. 110 de L. van Beethoven.

Lyceum club, Beaux-Arts 11, concert d'Ambroise de Rancourt, jeudi 16 juin à 19h30.

Festival de Caves

Le Théâtre Tumulte accueille à Neuchâtel le Festival de Caves 2016, événement né à Besançon, à l'occasion de son 10^e anniversaire. Comme Neuchâtel est sa ville jumelée, le public présent aura l'honneur d'assister aux manifestations



qui se tiendront jeudi 9, dimanche 12 et vendredi 17 juin prochains. Ces rendez-vous sont particuliers puisque seulement une vingtaine de participants par soirées pourront y assister. Une expérience qui se jouera pour chaque fois autour de la liberté de dire, d'écrire et d'écouter, le tout dans une ambiance mystérieuse...

Festival de Caves 2016, représentations à 20 heures: jeudi 9 juin «Le Journal de Klemperer», dimanche 12 juin «Citta Nuova» et vendredi 17 juin «Garden scène». Les rendez-vous sont quant à eux fixés à 19h30 à la fontaine dite «Le Puits» à la jonction de la place du Coq d'Inde et de la place du Marché. Réservation auprès du Théâtre Tumulte au 032 725 76 00 ou sur www.tumulte.ch. Entrée libre, collecte à la sortie.

Représentations théâtrales

Le Théâtre de la Promenade a le plaisir d'accueillir les élèves de l'atelier de Théâtre SmK qui sont fiers de

présenter leurs trois spectacles de fin d'année qui auront lieu les 14, 16 et 21 juin prochains. A ces occasions, le public pourra découvrir «Alice au pays enfantasmiques» inspiré du texte de Cylia Ribano, «Blanche neige et compagnie» et «Il n'y aura jamais de bon roi», spectacles tout deux inspirés du texte de Claude Lienard.

Théâtre de la Promenade (av. du 1^{er}-Mars 2), représentations des élèves de l'atelier Théâtre SmK. Horaires: mardi 14 juin à 18h30, «Alice au pays enfantasmique» suivi de «Blanche neige et compagnie». Jeudi 16 juin à 18h30, «Alice au pays enfantasmique» suivi d'«Il n'y aura jamais de bon roi». Mardi 21 juin à 19 heures, «Blanche neige et compagnie», suivi d'«Il n'y aura jamais de bon roi». Entrée libre.



Projection du documentaire «Jean Troillet, toujours aventurier» jeudi soir aux Arcades

De l'Everest à Neuchâtel

Le 30 août 1986, Jean Troillet entrait dans l'histoire de l'alpinisme en réalisant, avec Erhard Loretan, une ascension de la face nord de l'Everest en 43 heures aller-retour. Trente ans après ce record encore inégalé à ce jour, l'alpiniste et aventurier valaisan est au cœur d'un documentaire retraçant ses exploits. Réalisé par Sébastien Devrient, le film sera projeté jeudi soir aux Arcades, en présence de Jean Troillet.

Le documentaire a pour théâtre un petit bivouac, planté sur les flancs du Mont Dolent, à plus de 3'000 mètres d'altitude. Là, sous tente, dans des conditions de vie similaires à celles de ses expéditions, Jean Troillet évoquera pendant dix jours, sous l'œil de la caméra, les moments forts de sa vie: cinquante ans d'alpinisme, quarante ans d'expéditions et trente ans d'Himalaya.

Au fil des jours, les amis défilent, physiquement ou virtuellement: l'alpiniste Reinhold Messner, le navigateur Steve Ravussin, Derib, le freerideur Dominique Perret, le cascadeur français Rémy Julienne ou encore Mike Horn. Croqués sur le vif, les histoires, les confidences, les rires et les silences font revivre le passé et laissent entrevoir l'avenir.



Jean Troillet sur le toit du monde, après son exploit avec Erhard Lorétan. • Photo: sp

Surf sur le toit du monde

Car à 68 ans, et malgré un accident vasculaire cérébral en 2011 sur la face ouest de l'Annapurna, Jean Troillet n'entend pas ranger ses crampons. Il s'apprête à partir à la fin de l'année en expédition en Antarctique avec Jean-Yves Fredriksen et Sébastien Devrient pour parachever son exploration des «Neiges horizontales».

Né en 1948 à Orsières, Jean Troillet a vaincu, en style alpin et sans

apport d'oxygène, dix des 14 sommets de plus de 8'000 mètres de la planète. En 1997, il fut le premier homme à dévaler en snowboard la face nord de l'Everest. (ab)

«Jean Troillet, toujours aventurier», Vertiges Prod: jeudi 9 juin à 20h30 au cinéma Les Arcades. La projection sera suivie d'une discussion avec Jean Troillet et Sébastien Devrient.

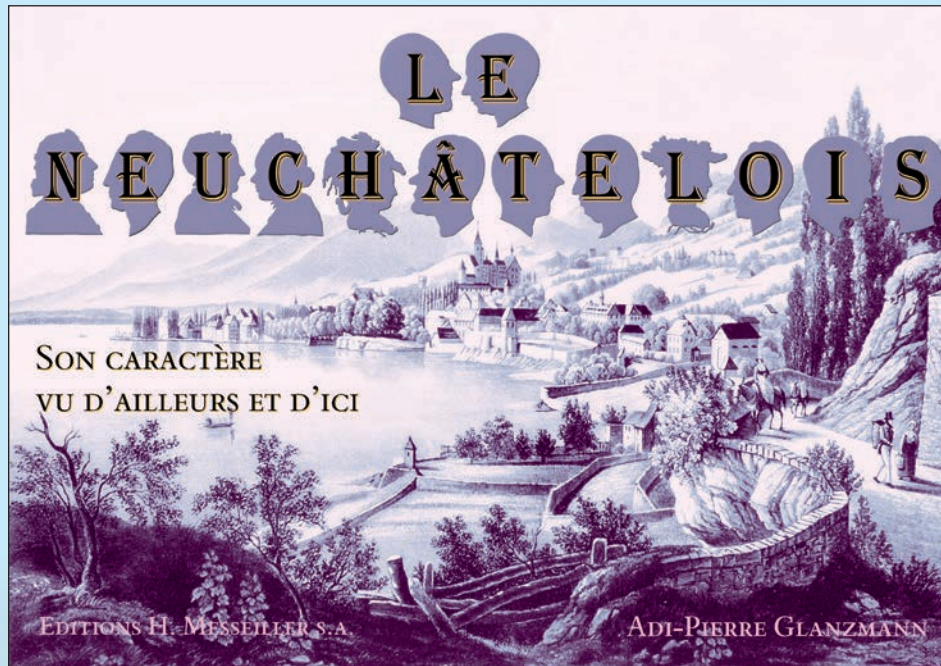
Chronique culturelle



Bravo Cinque

C'est fou ce qu'un quartier – en l'occurrence celui de Serrières – peut se révéler surprenant et beau lorsqu'il est regardé par cinq photographes utilisant chacun une technique différente! Aline Kurth, Jolanda Giardiello, Patrick Di Lenardo ainsi que les frères David et Roberto Piacenti, réunis au sein du collectif Cinque, s'étaient donné pour but de capturer des pans de la friche Suchard vouée à la démolition dans un rayon de 500 mètres autour de Fabrik:5, l'espace sis rue Erhard-Borel 13, où ils exposaient le week-end passé 100 photos comme 100 regards originaux sur Serrières. A l'instar des poètes qui composent un sonnet, ces artistes se sont soumis à des règles formelles contraignantes (techniques, géographiques et théoriques) qui ont conditionné leur appréhension de ce paysage post-industriel. Et le résultat ma foi était assez remarquable! On espère que Fabrik:5 pourra demeurer encore longtemps dans ce véritable petit centre culturel improvisé qu'est devenu l'immeuble Erhard-Borel 13, qui abrite aussi le Théâtre Tumulte, l'école de danses urbaines Groove, le centre portugais Benfica et plusieurs ateliers d'artistes. Pour en savoir plus: www.fabrik5.ch

Patrice Neuenschwander



LE NEUCHÂTELOIS: QUEL REGARD PORTENT LES AUTRES SUR LUI? ET NOUS MÊME?

Un ouvrage passionnant qui met à nu le Neuchâtelois.

Ses qualités, ses travers: cinq siècles d'observations par nos hôtes, et par les habitants de ce pays.

Le Neuchâtelois, un être attachant et épris de ses libertés qui mérite d'être découvert.

Cet ouvrage est en vente pour Fr. 35.- aux Editions H. MESSEILLER SA.



Bulletin de commande

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage «**Le Neuchâtelois**» (Fr. 35.- / frais de port en sus):

Nom / Prénom

Adresse

Date Signature

Talon à affranchir et à renvoyer à:

Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel

Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:

edition@messeiller.ch



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Chère frontière...

Pierre-Olivier Aragno



C'est l'histoire d'une ligne, d'un trait, enfin plutôt d'une découpe. Une marque que l'on trace au sol. Ici, c'est ici... de l'autre côté, c'est ailleurs. Parfois peu visible, marquée par quelques pierres, parfois infranchissable par des parois en béton. La frontière protège ou enferme ?

Elle délimite, organise l'espace, mais est également le germe de séparations, frustrations et drames. Un enfermement qui peut aussi se retrouver dans les esprits, les idées, qui imposent un repli dans les confins des neurones annihilant l'autocritique, nourrissant la peur et l'ignorance, germes des idéologies stupides et brutales.

A toute petite échelle, le refus de fusionner entre communes mitoyennes ce week-end est peut-être lié à cette crainte de prendre une gomme et d'effacer des démarcations historiques qui n'ont plus raison d'être car la fusion est, ici, déjà présente dans les faits. Les communes ont grandi, les espaces urbains ne font plus qu'un. Est-ce la crainte de se tourner vers l'avenir ou l'instinct de se rassurer en s'appuyant sur le passé ?



Une fondue. Une sincère envie de découvrir toutes les facettes des régions visitées! • Photo: Pierre-Olivier Aragno

Voici peut-être une leçon venue d'ailleurs: quelle force il a fallu à ce groupe de femmes palestiniennes pour partir une semaine du camp de réfugiés d'Aqbat Jabr en Cisjordanie pour venir, seules, nous rendre visite. Les frontières qu'elles ont dû franchir sont là d'un tout autre ordre. Décidées, valises à la main, elles ont franchi de multiples «check points» et postes frontières pour passer une semaine à Besançon. Elles ont transité par Neuchâtel, ce week-

end, en parallèle à nos votations, avant de retourner chez elles à quelques kilomètres de la mer Morte. Ceci dans le cadre d'un programme de coopération mené par les deux villes jumelées.

Au lieu de se replier sur elles-mêmes... quelle force vitale! Quelle envie de découvrir «l'ailleurs», d'apprendre, non pas pour abandonner leurs racines ou renier leur culture mais simplement pour s'encourager à replanter un peu d'humanité dans une partie

du monde qui en fait aujourd'hui cruellement défaut.

Difficile bien entendu de faire un parallèle entre les deux situations, si ce n'est qu'elles apportent la preuve de cette formidable énergie humaine de construire, reconstruire, sans relâche un monde humanisé à légérier aux générations futures en surmontant ces carcans géopolitiques et idéologiques hérités... et paf!

P.-O. A.



La Ville jeune

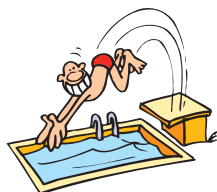
Case à chocs: Les alternatives, after officielles de Festi'neuch, se tiendront vendredi 10 juin et samedi 11 juin, de minuit à 6 heures. 18 ans révolus. Jus d'orange et croissants offerts. Obtention des billets à la boutique du festival et sur place.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermeture exceptionnelle des piscines intérieures: samedi 18 juin. Fermeture et vidange estivale: du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi



15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les camps de voile d'été organisés au Port du Nid-du-Crô débiteront lundi 4 juillet et finiront vendredi 12 août. Camps en matinée de 9h à 12h. Camps en après-midi de 13h30 à 16h30. Camps en soirée de 17h30 à 20h. Ils se pratiquent sur Dériveurs

Optimist ou Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quel que soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile». Après-midis portes ouvertes, voir détails en page 13.

Football

Chanet naturel

Mercredi 15 juin à 17h, Neuchâtel Xamax FCS - Grpm le Parc, M11

Chanet synthétique

Samedi 11 juin à 13h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Team AVF, M13
Lundi 13 juin à 20h15, Ghost FdU - Raffinerie, match corporatif
Mercredi 15 juin à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - Le Locle, B2

Pierre-à-Bot naturel

Vendredi 10 juin à 20h15, Espagnol - Corcelles, vétérans
Samedi 11 juin à 14h, Neuchâtel Xamax FCS - Hauterive, C1
Stade de Pierre-à-Bot
Vendredi 10 juin à 20h15, ASI Audax II - La Sagne, 3^e ligue
Samedi 11 juin à 9h, Neuchâtel Xamax FCS - Cortaillod, E1
Samedi 11 juin à 11h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Bôle, D1
Samedi 11 juin à 17h30, ASI Audax I - Couvet, 2^e ligue
Samedi 11 juin à 20h, Espagnol I - Cornaux, 5^e ligue
Dimanche 12 juin à 11h, Neuchâtel Xamax FCS Fém. - Stade Nyonnais, 2^e ligue
Mardi 14 juin à 20h, Neuchâtel Xamax FCS - Bôle, C1
Mercredi 13 juin à 20h15, Neuchâtel Xamax FCS - Renens, Inter B



Du 1^{er} au 9 juillet, NIFFF Invasion prend ses quartiers au cœur de Neuchâtel, pour des animations de qualité totalement gratuites

Avec NIFFF Invasion, le fantastique enva

NIFFF Invasion, le festival off du Festival international du film de Neuchâtel (NIFFF) qui se déroule au cœur de la ville, propose un très joli programme, avec une série de projections open air de films de John Carpenter, une expo d'affiches, une expérience ciné-mato-sensorielle concoctée par des artistes, une soirée d'improvisation... On pourra même mener une sombre enquête aux côtés de Sherlock Holmes dans les rues de Neuchâtel au temps de la Belle époque.

Chaque année depuis 2013, NIFFF Invasion prend possession de la cité pour une semaine d'animations originales, parfois déjantées et toujours gratuites. NIFFF Invasion est réalisé par le NIFFF en partenariat avec le Centre d'art Neuchâtel (CAN) sur mandat de la Ville de Neuchâtel. Il a pour but de sensibiliser le grand public au genre fantastique et de faire connaître Neuchâtel aux festivaliers venus d'ailleurs.

Cette année, John Carpenter est l'invité de marque du grand festival. Réalisateur de légende, maître de l'horreur avec «Halloween» et «The Thing», l'Américain fait l'objet d'une vaste rétrospective. Dans le cadre de NIFFF Invasion, pas moins de cinq longs-métrages dont «Starman», «Le Village des damnés» ou encore

«Los Angeles 2013» seront projetés à l'open air des Jeunes-Rives, chaque soir à la nuit tombée, dès 22h15. Quant au Théâtre du Passage, il exposera les plus belles affiches des films du grand cinéaste.

L'open air gratuit du bord du lac sera par ailleurs le lieu d'un hommage au regretté David Bowie, qui faisait ses premiers pas au cinéma avec «L'Homme qui venait d'ailleurs» (1976). Dans un tout autre registre, le cinéclub pour enfants La Lanterne magique sera de nouveau de la partie cette année avec la projection d'un somptueux film d'animation brésilien, «Le Garçon et le monde» (Temple du Bas, 2 juillet, 14h30, dès 8 ans).

Des prix à gagner

Au Temple du Bas toujours, le 7 juillet, une soirée spéciale attend les amateurs d'impro et de septième art. Dirty Quizz Contest met en place des équipes qui s'affrontent sur le mode de la parodie de jeu télévisé. Au menu, quizz sur l'histoire et la programmation du NIFFF, déguisement express, bataille de karaoké, doublage de scènes cultes, blind test musical... Avis aux amateurs, il y a de jolis prix à gagner, dont un Festival Pass pour l'année prochaine (inscription obligatoire : quizz@niff.ch).

De son côté, le CAN invite les artistes Nicolas Party et Jesse Wine à réaliser une salle de cinéma totalement hors du commun. Nicolas Party, Lausannois établi en Belgique, et son complice londonien Jesse Wine installeront au-dessus de la brasserie Le Cardinal un décor extravagant composé de peintures, sculptures, céramiques et mobilier divers. C'est au beau milieu de ces éléments d'art que le public pourra assister à des projections placées sous le signe de l'imaginaire et de l'expérimental (rue du Seyon 9, entrée libre mais inscription obligatoire dès le 16 juin sur le site www.can.ch). A noter aussi que depuis le 21 mai et jusqu'au 10 juillet se tient l'exposition personnelle de Nicolas Party, intitulée «Cimaise», au CAN même (lire ci-dessous).

Les rues de Neuchâtel ne sont pas oubliées: Avec «Ombres», les détectives en herbe mèneront l'enquête aux côtés de Sherlock Holmes dans la Neuchâtel de 1896. Ici aussi, l'inscription est obligatoire sur le site www.sherlockneuchatel.com (2-3 juillet, départ faubourg du Lac 23). Grand frisson garanti! (eg)

NIFFF Invasion, du 1^{er} au 9 juillet 2016, www.niff.ch



Cette année, l'open air projettera cinq films de John Car



Le Centre d'art Neuchâtel accueille la pr

Sculptées, travaillées, les cimaises font partie intégrante de cette exposition très personnelle de Nicolas Party. • Photo : Stefano Iori



Quand les ci

A côté de la salle de cinéma éphémère créée avec Jesse Wine dans le cadre de NIFFF Invasion, Nicolas Party présente jusqu'au 10 juillet une exposition personnelle d'envergure au Centre d'art Neuchâtel (CAN). Vingt pastels faussement naïfs s'accrochant sur des cimaises qui s'ornent de décors en trompe-l'œil et se dressent comme des sculptures, brouillant les frontières entre l'œuvre d'art et son support.

«Nicolas Party vient du graffiti. C'est un artiste qui réalise souvent de grandes murales en y intégrant des toiles peintes en atelier. Il intervient toujours de manière totale dans les espaces, en inventant des environnements qui lui sont propres et qui transforment radicalement la manière d'appréhender les lieux», explique

hit la ville durant neuf jours



enter. • Photo: Rebecca Bowring

première exposition personnelle d'envergure de Nicolas Party en Suisse

Cimaises s'érigent au rang d'art

Marie Léa Zwahlen, commissaire de l'exposition.

Mais les grands murs blancs du CAN ont laissé de marbre cet artiste d'origine vaudoise, qui vit désormais en Belgique après s'être perfectionné à la Master School of art de Glasgow, en Ecosse. «Lors de sa première visite, l'année passée en plein été, je le voyais se languir des murs d'origine qui se devinent si l'on lève suffisamment la tête, vestiges de l'ancienne usine d'appareil de chauffage», raconte l'historienne de l'art.

Dix cimaises

Impossible, toutefois, d'abattre ces fausses parois qui ne montent pas jusqu'au plafond: derrière elles, les murs massifs s'effritent même par endroits. Alors si les murs ne sont plus ce qu'ils étaient, factices mises en

scène, Nicolas Party a eu l'idée d'en construire d'autres pour y accrocher ses pastels. Il ne s'agit pas de simples murs: découpées en pointe, en demi-

«Loin d'une rétrospective, les toiles ont toutes été peintes pour les besoins de l'exposition»

arc ou en créneaux, ces cimaises se coiffent pour la plupart de chapiteaux architecturaux en plastique et s'ornent de décors en trompe-l'œil, stylisant des faux marbres, de fausses colonnes...

«Nicolas Party est un artiste qui s'inspire et se nourrit de l'histoire de l'art», souligne Marie Léa Zwahlen. Avec ces cimaises, il se confronte à une

«star planétaire»: Giotto di Bondone, le premier des artistes. «Ce sont des références très minimalistes. Giotto a beaucoup joué sur le trompe-l'œil. Il fut également le premier à introduire des architectures dans ses tableaux, pour donner des perspectives.»

Femme à la chouette

Sur ces cimaises au statut trouble – s'agit-il d'éléments fonctionnels, de sculptures? – Nicolas Party a accroché une vingtaine de pastels, représentant qui, une femme à la chouette, qui des fruits qui fondent... L'artiste peint en effet toujours les mêmes motifs depuis des années, des sujets immémoriaux qui pourraient paraître datés – natures mortes, portraits et paysages – mais qu'il revisite de manière contemporaine. «Il les appelle ses personnages», explique Marie Léa Zwahlen.

Loin d'une rétrospective, les toiles ont toutes été peintes pour les besoins de l'exposition, selon une technique que Nicolas Party affectionne et qu'il travaille au doigt: le pastel. «C'est un artiste qui crée in situ, c'est-à-dire en s'inspirant des lieux», souligne Marie Léa Zwahlen. Ainsi, les formes des cimaises et certains fragments représentés font écho à des détails architecturaux du CAN, alors que les formats des toiles, très allongés, répondent à la très grande verticalité du lieu à certains endroits. Comme si Nicolas Party voulait inciter le public à lever la tête pour voir l'ancienne usine derrière les murs. (ab)

«Cimaise» de Nicolas Party: jusqu'au 10 juillet au Centre d'art Neuchâtel, rue des Moulins 37, du mercredi au dimanche de 14 à 18 heures et jusqu'à 20 heures le jeudi. Entrée libre.



Retour sur la votation de dimanche sur la fusion, du suspense à la déception, mais aussi aux nouveaux espoirs



D'autres processus à relancer

Il est passé 13h, à l'hôtel du Vignoble, à Peseux, où se sont réunis le Comité de pilotage, les membres de comités pro-fusion et tous les sympathisants au projet. Les visages sont encore réjouis: les urnes de Valangin et Corcelles-Cormondrèche ont déjà rendu leur verdict, positif jusque là. Seul bémol: l'échec de la fusion à six dans l'Entre-deux-Lacs, en raison du vote négatif de Saint-Blaise, vient d'être annoncé. Le président du Copil, le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, consulte soudain son téléphone. Il y apprend le vote négatif des électrices et électeurs de Peseux. C'est fini: la fusion est rejetée.



Dimanche, 13h20: Pascal Sandoz annonce le vote négatif de Peseux. La déception se lit immédiatement sur les visages • Photo: Stefano Iori

Immédiatement, Pascal Sandoz tient à remercier la population, les comités pro et anti-fusion, ainsi que l'engagement des jeunes «qui, au-delà de tout clivage politique, ont animé de belle manière la campagne», lance-t-il sous des applaudissements adressés, justement, à ces jeunes qui se sont largement mobilisés. Et qui, au Vignoble, ont de la peine à cacher leur déception. Pourtant, le président du Copil ne s'avoue pas vaincu: «Ce résultat peut devenir une chance, si on le met en parallèle avec le résultat négatif de l'Entre-deux-Lacs.

Ce sera l'occasion ces prochains mois de mener une réflexion pour savoir quelle agglomération nous souhaitons construire sur le Littoral neuchâtelois.»

Les autres conseillers communaux font aussi leur analyse. Conseillère communale à Peseux, Jacqueline Zosso dit «regretter personnellement certaines positions exacerbées, et des excès regrettables lors de la campagne.» Si elle se dit «très très déçue», elle «accepte la décision de ses concitoyens», soulignant qu'il faudra encore et toujours retravailler sur un processus de fusion: «La commune de Peseux ne pourra pas s'en sortir toute seule, ne serait-ce que face à la nouvelle péréquation des charges, qui va favoriser les grands centres urbains et qui risque de mettre en péril ses finances.» «Nos communes devront réfléchir si un autre processus de fusion doit être réactivé», indique de son côté le conseiller communal

de Corcelles-Cormondrèche Thomas Perret. Présidente du Conseil communal de Valangin, Aurélie Widmer relève par ailleurs qu'il «incombera aux nouvelles autorités de relancer un autre projet de fusion durant la prochaine législature 2017-2020».

Recours envisagé

Du côté des comités de partisans, le ton est légèrement plus sec: «La campagne a été fort discutable sur la forme», note Nicolas Jaquet, du comité Peseux en mieux. Sans compter que le matin même du vote, les opposants à la fusion ont tenu un stand devant la maison de commune de Peseux. C'est contraire à la loi sur les droits politiques, tonnent les comités. Qui se donnent jusqu'à mercredi pour voir s'il

est opportun ou non de contester le résultat et de demander une nouvelle votation.

Au Vignoble, le soleil ose pointer le bout de son nez. Les politiciens confirmés viennent consoler les plus jeunes: «Vous avez fait une excellente campagne, vous n'avez vraiment rien à vous reprocher», souligne un député. Quelques sourires reprennent gentiment le dessus. D'autant que tous saluent les taux de participation impressionnants: 63% à Corcelles-Cormondrèche, 66% à Valangin! Quant à la très large acceptation du projet par les citoyens de la ville de Neuchâtel, qui ont dit oui à 73%, elle réjouit le président du Conseil communal de Neuchâtel Thomas

Facchinetti, qui tente de remonter le moral aux plus déçus.

La suite? Elle passe par les élections communales du 23 octobre prochain, qui installeront au 1^{er} janvier 2017 de nouvelles autorités dans les quatre communes. Des démarches seront rapidement entreprises pour la convocation et l'organisation du scrutin. Quant aux collaborations qui existent déjà entre ces communes, elles ne sont évidemment pas remises en question, que ce soit dans le cadre de la stratégie cantonale Mobilité 2030, ou comme le fait la Communauté urbaine du Littoral (Comul) avec succès depuis plusieurs années en développant des projets importants notamment dans le domaine des transports. (fk)



Laurent Kurth, conseiller d'Etat en charge du dossier des fusions: «Convaincre de renoncer à ce que l'on connaît»

Laurent Kurth, comment expliquer le refus de Peseux et, pour le projet de l'Entre-deux-lacs, de Saint-Blaise, soit deux communes sur les dix impliquées dans des fusions?

Chaque fois que l'on touche aux institutions, qu'elles soient communales, cantonales ou fédérales, la population ne s'engage que si elle est en parfaite confiance et si elle saisit le sens de ce qui est proposé. Avec des autorités communales qui ont ouvertement affiché leurs doutes sur le projet à Peseux, les conditions n'étaient pas remplies. La question

est aussi identitaire et suppose donc que le projet proposé soit assez fort, de ce point de vue, pour convaincre de renoncer à ce que l'on connaît. Val-de-Travers et Val-de-Ruz, souvent citées en exemple, comptaient environ 30 ans de coopération intercommunale et régionale. Les habitants se sentaient clairement appartenir à «leur» région, comme à «leur» commune.

Ces refus donnent-ils un coup d'arrêt aux processus de fusion dans le canton? Les Neuchâtelois ne sont-ils

pas prêts pour des espaces décisionnels plus vastes?

Ça n'est pas ma lecture. Justement parce que l'on touche à des questions institutionnelles et identitaires, ces processus sont très sensibles et donc délicats. Je relève de surcroît dans l'addition des 10 communes, ce sont 2 électeurs sur 3 qui ont exprimé un vote favorable à la fusion. Dire que les Neuchâtelois ne seraient pas prêts à envisager des espaces institutionnels plus vastes serait à l'évidence une lecture contraire à l'avis majoritairement exprimé ce week-end.

Si de nouveaux projets de fusion voient le jour, le Conseil d'Etat pourrait-il libérer de nouveaux montants au titre d'aide aux fusions?

Le Conseil d'Etat a abrogé le régime actuel de soutien financier pour la fin 2016, en maintenant toutefois dès 2017 une aide environ 4 fois inférieure à l'actuelle. Le gouvernement a cependant annoncé de longue date qu'il entendait réfléchir, dès 2017, à de nouveaux mécanismes incitatifs, soit dans le cadre de la péréquation, soit dans celui de la révision de la loi sur les communes.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pablo Antonio Chinchilla Ramirez, architecte à Neuchâtel (Helvetarchitecte SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installations techniques diverses au sud de l'immeuble, à la rue de l'Ecluse 38, article 13552 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102037, pour le compte de la Société Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur un mât existant, à la rue de Monruz 2, article 2941 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 100909, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Musée d'ethnographie Black Box – Réaménagement des espaces d'exposition et d'exploitation, à la rue de Saint-Nicolas 4, article 1378 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101560, pour le compte de la Ville de Neuchâtel par le Service des domaines. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marc Lengenhager, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation de panneaux photovoltaïques sur un mur de jardin en pierre, au chemin de la Tour 20, article 15721 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, SATAC 102070. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise (CR Architecte Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition de quatre garages et construction d'une maison individuelle avec deux logements et quatre garages, à la rue de la Côte, article 7223 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101853, pour le compte de Monsieur Franco Santino Caruso. Les plans peuvent être consultés du 10 juin au 11 juillet 2016, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Jeunesse en fête!

Bain de mousse à la Case à chocs



Réservée exclusivement aux jeunes de 12 à 16 ans, la soirée Mousse & Fluo, organisée vendredi dernier par le Conseil des jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte a été un franc succès! Quelque 380 jeunes sont venus s'éclater à la Case à chocs en toute sécurité et sans une goutte d'alcool! • Photo: Stefano Iori

Parlement de la Ville

Gestion et comptes de l'exercice 2015 au menu du Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 13 juin 2016, à 18h30, à l'auditoire du Collège des Terreaux. L'ordre du jour est le suivant:

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

16-009 – 16-202
Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant la gestion et les comptes de l'exercice 2015.

Autres objets

16-605
Interpellation du groupe PopVerts-Sol par M^{me} Isabelle Iseli et consorts, intitulée «Biodiversité en ville: qu'en est-il? Quelle politique en la matière et quel avancement du programme «Nature en ville».

16-607
Interpellation du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Maillon autoroutier manquant entre Vauseyon et Serrières».

16-501
Postulat en lien avec le rapport 16-012 du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulé «Faire revivre les jardins médiévaux: un projet novateur pour une recherche de son patrimoine».

16-303
Motion du groupe socialiste par M^{me} Anne-Dominique Reinhard et consorts, intitulée «Neuchâtel ville d'accueil et d'intégration des personnes migrantes».

Neuchâtel, le 11 mai 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

Enquêtes publiques (suite)

Demande de Monsieur Martial Viret, architecte à Bienne (Viret Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un silo et d'une halle de stockage. Construction d'un centre administratif, locaux de stockage et parking souterrain, à la rue de Tivoli, articles 15456 et 15770 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101838, pour le compte de la Société Quadro Bau Seeland AG. Les plans peuvent être consultés du 10 juin au 11 juillet 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

A louer

Appartement de 3 pièces
Avenue des Alpes 3

Loyer mensuel: Fr. 860.- + Fr. 240.- ac. de charges
Libre de suite ou à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

CFF

Travaux d'entretien

En raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques, des travaux d'entretien de la voie entre Chambrelieu et Neuchâtel doivent être réalisés de nuit. Des nuisances sonores sont à craindre, la nuit allant du 10 au 11 juin 2016.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 30 mai au 5 juin 2016.

- Température extérieure moyenne: 14.4° C.
- Degrés-jours: 0.0 DJ.

La bonne idée: Le sèche-linge devrait être aussi plein que possible. Si le temps est beau, le linge devrait être séché en plein air.



La chronique de...

Collections - Passions II

Yves Demarta



La précédente chronique évoquait l'importance de ces collectionneurs spécialisés dont les objets amassés peuvent compléter, voire supplanter ceux de musées et de sites d'archives officiels: des collections d'utilité publique dont la survie reste aléatoire.

C'est le cas de 2'500 photographies historiques illustrant l'ensemble de la commune de Neuchâtel recueillies systématiquement depuis septante ans par André Roth, chacune d'elles se voulant originale et ne répétant pas une autre, selon l'adage «qualité plutôt que quantité», sans donc de multiples représentations identiques du Château.

Une collection probablement sans égales, accompagnée d'un savoir propre à chaque vue, concernant autant la grande Histoire que la petite histoire populaire, recueilli auprès de tous, des aînés en particulier. Enrichi aussi par des activités professionnelles au sein des TT de PTT devenus Swisscom. Chef de service du réseau des lignes, qui se sont peu à peu «souterranisées», André Roth a fini par connaître la ville autant par-dessus que par-dessous: ainsi lors de la pose



La rue Saint-Honoré entre 1902 et 1910 (Collection André Roth). • Photo: sp

de câbles dans les vestiges du Seyon sous la place Pury.

André Roth a beaucoup acheté et échangé, se refusant à la spéculation. Il a aussi beaucoup reçu, son enthousiasme et sa compétence lui attirant des sympathies participatives de personnes et d'entreprises, telle la feue Marbrerie Rusconi voisine du défunt collègue de la Maladière qui lui a remis de belles représentations de ce quartier tant modifié.

Et puis, il y a eu la fois où son collègue «monteur téléphone» A. Pittet, travaillant dans la cave d'un immeuble de Grise Pierre depuis disparu, y a découvert un lot de photographies anciennes sur plaques de verre. Averti, André Roth a pu les recopier. Mais que sont devenus ces originaux après le décès de leurs propriétaires?

Et parmi ces plaques, la présente illustration réalisée entre 1902 et 1910

d'une rue Saint-Honoré pavée et parée d'un char de côté et des rails du tram de Saint-Blaise. De ces maisons d'alors ne subsiste en 2016 que celle annotée «Breissach» (actuellement Collection) au n° 8, dont la façade avec balcons n'a pas changé, si ce n'est un rez-de-chaussée plus commercial, et qui reste la seule de la rue à ne pas donner aussi sur la rue Saint-Maurice. Construite en 1901-1902 par Coste-Meystre pour A. Lambert, elle a remplacé d'anciens bâtiments mal alignés.

A. Lambert dont le nom apparaît sur la façade plus à gauche, marquée «Voëgele», au n° 10, bâtie en 1863 pour J.J. Lambert et remplacée en 1910 par l'immeuble actuel orné au nord (St-Maurice) et au sud de pierres taillées au style Art nouveau avec de grands vitrages actuellement sinistrement habillés. Construit pour le magasin Vuarraz, son intérieur a été totalement modifié et métallisé pour accueillir «Vögele chaussures».

Quant à l'immeuble de droite, marqué lessiverie, avec le Strauss et l'Hôtel du Lac, il a disparu en 1957 pour faire place au bâtiment de la Winterthur avec l'actuel Byblos.

Faut-il préciser encore qu'André Roth offre de façon désintéressée ses photographies, et nombre de parutions et de chercheurs ont eu recours à ses services. Tous les livres illustrant le passé de Neuchâtel parus à ce jour restent en deçà de ce que lui peut montrer.

Y.D.



Neuchâtel en détails



Des encoches pour protéger les maisons des crues du Seyon. • Photo: Stefano Iori

Une ville inondée

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le Seyon coule encore à l'emplacement de l'actuelle rue homonyme. La présence d'une rivière en plein centre-ville présente certes un certain charme, mais elle engendre aussi de nombreux inconvénients. Outre les problèmes d'hygiène (le cours d'eau sert d'égout à ciel ouvert), le Seyon déborde régulièrement lors de fortes pluies.

En cas de crue subite, les habitants de Neuchâtel disposent d'une solution d'urgence: ils dévient les surplus d'eau dans la rue des Moulins. Afin d'éviter l'inondation des habitations et des caves, on insère de solides planches dans des encoches taillées à cet effet dans les encadrements des portes. Le bâtiment portant le n° 8 présente encore très clairement ces marques.

Cet ingénieux système n'évite pas la catastrophe qui s'abat sur la ville en 1579. Une brutale crue du Seyon emporte trois ponts et renverse plusieurs maisons. Une vingtaine de personnes meurent noyées ou écrasées sous les décombres. La déviation du Seyon, qui ne se réalise qu'en 1843, supprime définitivement le danger.

Vincent Callet-Molin

Caisse de pensions

Primauté des cotisations pour Prévoyance.ne ?

Le conseil d'administration de Prévoyance.ne, caisse de pensions des collectivités publiques neuchâteloises, a rendu un rapport au Conseil d'Etat dans lequel il propose de passer au système de la primauté des cotisations, avec des mesures transitoires à la clé, au lieu du système actuel de primauté des prestations. La raison? La baisse des perspectives de rendement des capitaux, qui touche toutes les caisses de pensions de Suisse depuis la suppression du taux plancher par la Banque nationale suisse. Selon les experts, en effet, les rendements des placements ont été revus à la baisse, de 3,8% au premier janvier 2014, à 2,8% dès 2015. Ceci « contraint Prévoyance.ne à s'adapter à ces changements structurels », indique dans un communiqué la caisse, qui compte plus de 26'000 assurés, actifs et pensionnés, dans le canton de Neuchâtel.

Solutions recherchées

Une telle baisse des espérances de rendement implique ainsi un manque à gagner annuel d'environ 40 millions sur un rendement moyen de 145 millions, a calculé Prévoyance.ne. La caisse doit également assumer le financement des prestations compte tenu d'une longévité qui continue d'augmenter. Partant de ce constat, le conseil d'administration a cherché depuis août 2015 toutes les solutions possibles pour absorber cette perte annuelle. Une solution consiste ainsi à explorer le passage au système de primauté des cotisations, qui fait évoluer les avoirs de retraite des assurés actifs en fonction de la performance des placements. A noter que les pensionnés, grâce à la garantie de la rente versée, demeurent soumis au système de la primauté des prestations.

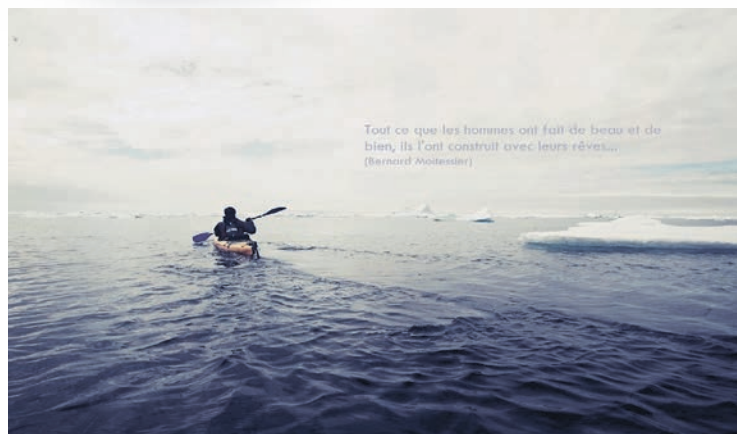
Projet d'agenda

Le rapport du conseil d'administration contient aussi un projet d'agenda de mise en œuvre, précisant les différentes étapes à mener. Il invite également le Conseil d'Etat à ouvrir des négociations avec les partenaires sociaux afin de pouvoir proposer au Grand Conseil une modification de la loi cantonale prévoyant le passage à la primauté des cotisations, le financement de mesures transitoires pour les assurés proches de la retraite, ainsi qu'un financement supplémentaire à répartir le plus équitablement possible entre les assurés actifs et employeurs affiliés.

La Ville officielle

Aventures polaires et solaires du XXI^e siècle

Une passagère de l'Arctique à Neuchâtel



Tout ce que les hommes ont fait de beau et de bien, ils l'ont construit avec leurs rêves... (Bernard Motson)

Anne Quéméré évoquera ses projets, entre aventure arctique et énergie solaire.

• Photo: sp

Navigatrice de l'extrême, Anne Quéméré avait tenté, durant l'été 2015, de réaliser avec l'écoaventurier neuchâtelois Raphaël Domjan la première navigation solaire polaire aux confins des océans Pacifique et Atlantique à bord de deux kayaks, dont l'un solaire. En solitaire, cette Bretonne a notamment réalisé en 2001 la traversée de l'Atlantique à l'aviron sans assistance, et en 2011 la traversée du Pacifique en kiteboat. Invitée par l'association Solar Swiss Connect, elle sera à Neuchâtel le

mardi 21 juin à 19 heures, au salon du Bleu café, faubourg du Lac 27

pour une conférence au cours de laquelle elle évoquera les aventures polaires solaires du XXI^e siècle. Elle dédicacera aussi son livre, « Passagère de l'Arctique ».

Service cantonal des automobiles et de la navigation

Nouvelle prestation : changement de véhicule par internet

Il est désormais possible de changer de véhicule par internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sans passage aux guichets du Scan, et de rouler immédiatement en Suisse avec son nouveau véhicule. Cette nouvelle prestation vient d'être mise en ligne par le Scan dans le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises. Il s'agit de la principale prestation administrative du Scan, demandée plus de 20'000 fois par an.

Les conducteurs déjà inscrits au Guichet unique doivent demander à leur assureur d'établir une attestation d'assurance électronique pour le nouveau véhicule. Une fois cette étape réalisée, guidés par la prestation en ligne, ils peuvent imprimer à domicile un permis de circulation provisoire et une feuille d'annexes pour envoyer les documents papiers nécessaires au Scan. Ensuite, il suffit de mettre les plaques sur son nouveau véhicule pour pouvoir circuler. Le permis de circulation du nouveau véhicule et le permis annulé de l'ancien sont envoyés au client dans les 3 jours. Le Guichet unique permet également de suivre l'avancement du dossier.

L'objectif du Scan est d'augmenter la part des prestations administratives en ligne et de réduire les passages aux guichets, afin de gagner en efficacité. Grâce à cette prestation, les clients n'ont plus à se déplacer.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits sur le Guichet unique, ils peuvent y adhérer lors de leur prochain passage aux guichets du Scan, de leur commune ou d'autres entités publiques offrant des prestations en ligne.

Marche à suivre sur www.scan-ne.ch/changement.

Echos

■ Mercredi 8 juin, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'Action sociale, a représenté les Autorités lors de l'assemblée générale de l'Association Ateliers Phénix à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Vèrene et Daniel Paratte-Cuenin, Helga et Jean François Zwahlen-Hoffmann, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage ainsi qu'à Nicole et André Kistler-Jeanneret-Grosjean, à l'occasion de leur 65^e anniversaire de mariage.

A la découverte de la voile

Portes ouvertes du Cercle de la Voile

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel organise deux après-midis portes ouvertes, qui se tiendront

samedi 18 et dimanche 19 juin 2016, de 13 à 18 heures, au port du Nid-du-Crô, route des Falaises 14,

pour permettre à toutes les personnes intéressées de découvrir la voile gratuitement. Le club de Neuchâtel propose des baptêmes pour enfants, adolescents et adultes sur différents bateaux : Optimist, Surprise et planche à voile. Une occasion unique de s'initier aux sports lacustres et de découvrir la magie du lac encadré par un moniteur JS! Toutes ces activités seront gratuites.

Ces initiations sont organisées afin de donner goût aux pratiques de la voile sous toutes ses formes et faire découvrir les formules d'apprentissage proposées par le club : les cours annuels, les camps se déroulant pendant les vacances d'été, les cours particuliers et la location.

Renseignements complémentaires : www.cvn.ch.



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!



Programme cinéma pour la semaine du 8 au 14 juin 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

ALICE DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR
2^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me au ma 15h45.
VO angl. s-t all/fr je 20h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu, ma 20h30.
Apollo 2: VF me, sa, di 13h15.
De James Bobin.

CAFE SOCIETY

5^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr me au ma 18h15.
De Woody Allen.

DEMAIN

25^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

9^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me, sa, di 13h30.
De Jon Favreau.

X-MEN : APOCALYPSE

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF 3D ve et sa 23h.
De Bryan Singer.

APOLLO 2

ANGRY BIRDS THE MOVIE
5^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

MONEY MONSTER

5^e semaine. Dès 12 ans sug. 14 ans.
VF ve et sa 23h15.
De Jodie Foster.

THE NEON DEMON

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t all/fr me au ma 18h.
VF me au ma 20h30.
De Nicolas Winding Refn.

YOGANANDA

1^{re} semaine.
VO angl. s-t fr di 11h.
De Paola Di Florio, Lisa Leeman.

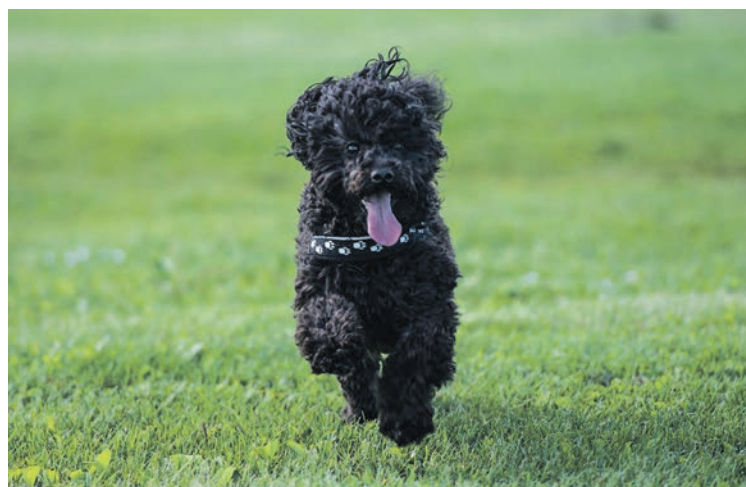
APOLLO 3

BLACK

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 23h15.
De Adil El Arbi et Bilal Fallah.



L'instantané de Stefano Iori...



Elle est pas belle la vie?



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032
755 15 15.

Services publics

Service de consultations conjugales
(fbg de l'Hôpital 23) sur rendez-vous,
tél. 032 886 80 10, www.consultation-
conjugale.ch.

**Service de dépannage pour jeunes
handicapés**: tél. 032 835 14 55, du
lundi au vendredi.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-
gence N° 0848 134 134 communique
les coordonnées du pharmacien de
garde atteignable pour les ordonnances
urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins
à domicile pour vous-même ou un
proche? Vous cherchez des infor-
mations? Adressez-vous au service
d'Accueil, Liaison et Orientation de
NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886
88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h /
13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h.
Les équipes soignantes pour les habi-
tants de Neuchâtel sont installées à
Peseux et à Marin. Informations complé-
mentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le **n° 0848
134 134**.

Les services religieux

**Cultes des samedi 11 et
dimanche 12 juin 2016**

Sud:

Collégiale: Di 12.06, 10h, culte cantate
BWV 12 «Ich hatte viel Bekümmernis»
de J.-S. Bach avec l'Ensemble vocal
et instrumental de la Collégiale, avec
sainte cène, M^{me} D. Collaud.

Temple du Bas: Je 09.06, 10h, médita-
tion salle du refuge. Eglise ouverte du
lundi au vendredi de 16h à 18h et le
samedi de 11h à 13h. Présence et expo-
sition «A Ticket to Paradise».

Nord:

Ermitage: Di 12.06, 10h30, culte avec
sainte cène, M^{me} Y. de Salis, précédé

d'un petit-déjeuner à 9h30 au Foyer de
l'Ermitage, organisé par l'aumônerie de
jeunesse pour soutenir son voyage de
partage et d'entraide au Mexique. Cha-
pelle ouverte tous les jours de 9h à 19h,
pour le recueillement.

Valangines: Di 12.06, 9h30, culte avec
sainte cène, baptême, M. C. Bacha.

Est:

Maladière: Sa 11.06, 18h, culte Parole
& Musique avec sainte cène, M^{me} V.
Tirman, diacre stagiaire. Apéritif à l'is-
sue du culte.

Ouest:

Serrières: Di 12.06, 10h, culte avec
sainte cène, M. C. Allemann.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa 11.06 à
17h30, messe en portugais; di 12.06 à
10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di
12.06 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 11.06
à 17h, messe, di 12.06 à 10h15, messe
en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa
11.06 à 18h30, messe; di 12.06 à 17h,
messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 12.06 à
11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di, 10h, célébra-
tion animée par l'équipe œcuménique
d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et
3^e dimanches du mois

Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7)
à La Chaux-de-Fonds**: di 12.06, 10h00,
messe.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-
Vattel) à Neuchâtel**: di 12.06, 18h00,
messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service
de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

Publicité

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire Chauffage
0848 000 105

En finir avec la faim
grâce à l'agriculture bio.



Faites un don de 10 francs:
envoyez «give food» par SMS au 488
swissaid.ch/bio

SWISSAID
Aider avec courage.



La seizième édition de Festi'neuch se tient du 9 au 12 juin sur les Jeunes-Rives

Emilie Zoé, une voix sur le fil

Signe avant-coureur de l'été, Festi'neuch s'ouvrira demain soir sur les Jeunes-Rives. Alléchante avec ses têtes d'affiche éclectiques, cette seizième édition fait également la part belle aux groupes et artistes de la région, tels Garden Portal, Quartier Bon Son, Félix Rabin ou Emilie Zoé, une jeune auteure, compositrice et interprète au rock envoûtant qui vient de sortir son deuxième album, «Dead-End Tape». Rencontre avec cette Neuchâteloise d'adoption quelques jours avant son concert, vendredi à 19h15 sur la scène de la Marée.

A 25 ans, vous êtes déjà rôdée à la scène pour avoir tourné avec la Bâloise Anna Aaron dans toute l'Europe puis, en solo, dans différents clubs et festivals romands, notamment au Cully Jazz ou au Caribana. Qu'est-ce que ça représente pour vous de jouer à Festi'neuch?

Je me réjouis beaucoup. Festi'neuch, c'est l'évènement principal de l'année à Neuchâtel et comme je viens de sortir un nouvel album, ça tombe bien! Je connais par ailleurs toute l'équipe pour y avoir travaillé comme technicienne du son. J'aurai presque l'impression de donner un concert entre amis...

C'est important, pour une jeune artiste, de pouvoir se produire dans un festival?

C'est un plus, car cela permet de toucher un plus large public, des gens qui ne viendraient pas vous écouter dans un club. Mais je n'appréhende pas ces concerts différemment des autres. Pour moi, c'est tout aussi important et intéressant de jouer au Queen Kong Club ou au Théâtre du Pommier.

On parle de vous comme d'une artiste à fleur de peau, au rock envoûtant et tourmenté... Vous vous reconnaissez dans ce portrait?

Tourmentée, non... Je compose depuis six ans et pour moi, c'est un plaisir et non un exutoire. Pour le reste, le portrait me correspond bien. Ce qui me plaît dans la musique, c'est de recevoir et donner des émotions, transmettre quelque chose... Dernièrement, la programmatrice de la Case à chocs, Xavière Sennac, m'a présentée en disant qu'aller voir un concert d'Emilie Zoé, c'était ressortir en ayant l'âge changée. C'est le plus beau compliment que l'on puisse me faire. Mon



Emilie Zoé sur scène? «C'est brut, intense, contrasté, avec des moments où ça hurle et d'autres sur le fil.» • Photo: Christophe Chammartin

univers musical, c'est le rock, mais un rock subtil et très mélodique.

Parlez-nous de votre tout nouvel album, «Dead-End Tape». Est-ce qu'il se situe dans la lignée du précédent, «Empty»?

Ils sont très différents! Le premier disque, je l'avais enregistré à Serrières, avec un groupe. Celui-ci a été enregistré sur cassette dans un ancien stand de tir du Jura avec Louis Jucker, un artiste de La Chaux-de-Fonds que j'aime bien. On ne savait pas trop ce qu'on voulait faire... J'ai chanté les chansons que j'avais sous la main, et au bout de trois jours, on avait enregistré onze titres. Tout s'est fait très simplement! C'est un disque très brut, principalement guitare électrique et voix.

Mon univers musical, c'est le rock, mais un rock subtil et très mélodique.

Qu'est-ce qu'il raconte?

Il n'y a pas de thématique particulière, mais mes chansons parlent de la vie, de l'humain. Elles s'inspirent d'expériences que j'ai vécues, de rencontres que j'ai faites, de lectures qui m'ont marquées... Je les écris en

anglais, car je lis en anglais, j'écoute de la musique en anglais... Pour moi, c'est devenu la langue de l'émotion.

Un titre que vous aimez particulièrement?

«Do you still sing». Pour l'enregistrer, on a utilisé deux pistes de la cassette, l'une pour la voix, l'autre pour les claviers. Or il s'est trouvé que sur les deux pistes restantes, il y avait déjà quelque chose qui passait du coup à l'envers, mais qui collait à merveille avec ce que je chantais. C'était un pur hasard, mais qui a bien fonctionné.

D'où vient le titre de l'album, «Dead-End Tape»?

Il vient justement de ces moments où la cassette – «tape» en anglais – a joué avec nous et n'en faisait qu'à sa tête. Car «dead-end» signifie sans issue, mais aussi indiscipliné, quand on parle d'un enfant. Dans le studio, il y avait par ailleurs un gros autocollant qui clamait «dead-end». Je l'ai eu sous les yeux durant trois jours!

Emilie Zoé sur scène, ça donne quoi?

C'est brut, intense, contrasté, avec des moments où ça hurle et d'autres sur le fil, où l'on pense que je vais poser ma guitare et partir. La scène, c'est quelque chose que je prends très au sérieux. Mais le mieux est encore de venir m'écouter (rires).

Anna Aaron, deux albums, des dates en Suisse alémanique et en Belgique, un titre playlisté sur Couleur 3, «Walk In the Dark» avec Nicolas Vadar, bande-son de la série «Anomalie»: comment en êtes-vous arrivée là?

J'ai toujours voulu faire de la musique, même si on m'en a dissuadée en me disant que «musicien, ce n'est pas un métier!». Tout s'est fait petit à petit, au gré de rencontres, avec des musiciens ou des gens qui m'ont encouragée, aidée, coécrit avec moi... C'est vrai qu'il est difficile de vivre de la musique. Il y a des hauts et des bas. Dans les moments creux, je fais de la technique.

Un conseil pour les jeunes du concours «Dimension 13-17» qui se produiront peut-être pour la première fois sur scène à Festi'neuch et qui rêvent d'un début de carrière comme la vôtre?

De ne pas écouter les gens qui disent que c'est impossible, de croire en ce qu'ils font, de s'entourer d'amis, de gens de bon conseil et de prendre plaisir à ce qu'ils font. En d'autres termes, d'oser!

Aline Botteron



Dépêchez-vous!

Festi'neuch sera-t-il un jour victime de son succès, comme le Paléo? C'est tout le mal qu'on lui souhaite! En attendant, la soirée du vendredi est d'ores et déjà complète, ont annoncé mardi les organisateurs du festival. Et de recommander aux retardataires de ne pas tarder à se procurer leurs billets pour le jeudi (The Cranberries, Skunk Anansie) et le samedi (Lilly Wood & The Prick, Parovoz Stelar). A 48 heures du coup d'envoi, ces deux soirées étaient déjà proches de se jouer à guichets fermés. Il reste en revanche des places pour le dimanche après-midi, qui verra se succéder sous le Chapiteau Grand Corps Malade, Selah Sue et les Gipsy King. Il est néanmoins plus prudent de passer par la billetterie en ligne sur www.festineuch.ch que de se présenter en dernière minute aux caisses à l'entrée du site. Selon les organisateurs, Festi'neuch s'achemine vers un record de 40'000 billets vendus pour cette seizième édition. (ab)